

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
ALC/FL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2006

OBJET : Aménagement de la voie de desserte ouest de la zone de Quehello Le Floch - 1 AUb (ex NAa)

Rapporteur : Marcel RODRIGUEZ

Par arrêté du 31 août 2005, le Préfet a prescrit l'ouverture d'une double enquête publique et parcellaire relative au projet d'aménagement de la voie de desserte ouest de la zone 1 AUb (ex NAa) de Quehello Le Floch.

Cette enquête qui s'est déroulée du 26 septembre au 11 octobre 2005, a fait l'objet d'un avis favorable du commissaire enquêteur, avis assorti toutefois des réserves suivantes :

- Que l'accès créé soit limité à la desserte d'habitations, sans solution de continuité et de raccordement avec l'accès Est.
- Que le nombre d'habitations desservies par cette voie soit limité en créant sur la zone à urbaniser, plusieurs groupes d'îlots avec des accès indépendants. Une étude détaillée sur les circulations et leurs effets sur l'environnement devra être réalisée préalablement à l'autorisation de lotir.

Par délibération du 17 novembre 2005, le Conseil Municipal a pris acte des réserves émises et décidé de lancer cette étude de circulation.

Après établissement d'une esquisse d'aménagement de l'ensemble de la zone 1 AUb par le Cabinet Désormeaux, il a été demandé au bureau d'études Métavision de réaliser cette étude.

Le projet qui porte sur près de 9 hectares, comprendra 180 logements dont 45 logements locatifs aidés. L'ensemble du secteur sera desservi par quatre voies : la rue de Cornouaille, la rue Berlioz, la rue Vivaldi, et la voie nouvelle à créer à l'ouest.

.../...

Après transmission de cette étude à la Préfecture, Monsieur le Préfet a par arrêté du 5 septembre dernier déclaré d'utilité publique le projet d'acquisition des terrains nécessaires à l'aménagement de la voie de desserte ouest de la zone 1 AUb de Quehello Le Floch.

Le Maire présente au Conseil Municipal pour information les projets d'aménagement de Quehello Le Floch et l'étude de circulation correspondante, étant précisé que ces projets ont également été présentés aux riverains lors d'une réunion publique le 10 juillet 2006.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué

Marcel RODRIGUEZ